

cahiers juridiques franco- allemands



une publication du
Centre d'Etudes Juridiques
Françaises
- 1985 -



Universität des Saarlandes
D 6600 Saarbrücken



L'opinion publique
française et
l'Allemagne
dans la perspective
européenne

Bernard Brigouleix

Service Etranger du
Journal "Le Monde"

Résumé de la conférence prononcée le 22 novembre 1984 à
l'Université de la Sarre

N.B. : L'auteur insiste sur le fait que ce texte ne constitue
qu'un digest des thèmes développés devant son auditoire,
indépendamment de ses réponses aux questions posées lors
du débat.

1985 © Centre d'Etudes Juridiques Françaises
Universität des Saarlandes

Nicht im Buchhandel erhältlich

Abgabe gegen eine Schutzgebühr
von 10,- DM

Umschlaggestaltung
Hans Husel
Saarbrücken

S O M M A I R E

- . Introduction
- I. Une situation paradoxale
- II. Aujourd'hui, le pilier de la construction européenne
- III. La sécurité européenne, facteur de rapprochement ou de malentendu ?
- . Conclusion

* *

*

L'image de l'Allemagne en France a toujours été assez paradoxale. Elle combine un certain nombre de clichés (d'ailleurs pas tous défavorables, mais parfois incroyablement éloignés de la réalité), les enseignements d'une histoire marquée par trois guerres meurtrières en soixante-dix ans, et une indéniable fascination pour ce grand voisin de l'Est. Ces relations passionnelles de l'opinion française à l'égard des Allemands, qui ont alimenté tant de malentendus depuis un siècle, et même encore à l'époque la plus contemporaine, ont pourtant servi, dans leurs excès même ou du moins dans les conséquences de ces excès, la construction européenne.

*

I. Une situation paradoxale

L'image de l'Allemagne chez les Français a longtemps été celle d'un ennemi héréditaire mais prestigieux. Contrairement à ce que l'on croit parfois de part et d'autre du Rhin, l'anti-germanisme n'est pas né de la dernière guerre et de l'occupation, même si les événements de 1939-1945 n'ont évidemment pas peu contribué à le renforcer. Dès le XIXème siècle, les clichés anti-allemands étaient relativement répandus ; encore la période romantique avait-elle pu favoriser certains rapprochements. Mais il ne s'agissait guère que d'intellectuels, découvrant avec retard ce que leur propre mouvement de pensée devait, par exemple, au "Sturm und Drang" ou à la francophilie d'un Goethe.

Les lendemains de la première guerre mondiale ont développé en France un anti-germanisme politique. Non pas, ou bien peu, chez les anciens combattants eux-mêmes : n'avait-on pas vu, après tout, les acteurs et victimes des effroyables carnages de Verdun fraterniser par-dessus les lignes de feux, convaincus plus que d'autres, et avant d'autres, de la monstrueuse absurdité de ces affrontements fratricides ? Mais la classe politique, notamment à gauche après l'avènement du national-socialisme, mais aussi dans la droite nationaliste, s'abandonna rapidement aux délices commodes de l'anti-germanisme : "L'Allemagne paiera !". Bien peu nombreux étaient ceux, à l'époque, qui étaient assez clairvoyants pour comprendre que les exigences du Traité de Versailles, par exemple, faisaient à terme le jeu du nationalisme allemand et de celui qui allait si bien savoir l'exploiter.

Dans l'immédiat avant-guerre, seule une poignée d'intellectuels de droite, qui allaient souvent devenir les écrivains et penseurs de la collaboration avec l'occupant, avouaient leur fascination pour l'Allemagne, sa langue, sa culture, voire son régime politique et son Führer. Même l'afflux d'artistes, d'écrivains, de philosophes allemands qui parvenaient à fuir le nazisme et prenaient leurs quartiers d'exil à Paris (ou dans le Midi de la France), parce qu'ils étaient de gauche ou israélites, ne parvint guère à renverser cette méfiance,

voire cette hostilité de principe, à l'égard de tout ce qui venait d'Allemagne.

L'occupation a naturellement renforcé l'anti-germanisme de beaucoup, qui, durant quatre longues années, ne connurent de l'Allemagne que ses soldats, sans parler de la Gestapo ou des exactions épouvantables de certaines unités SS, comme la Division Das Reich à Oradour, à Tulle... Et au lendemain de la Libération, il fut extrêmement difficile de dissocier l'amitié à l'égard de l'Allemagne de la collaboration qui venait de s'effondrer. Quelques hommes le tentèrent cependant, qui, très vite, jetèrent les bases d'une coopération nouvelle, d'abord essentiellement culturelle, en particulier à travers les troupes françaises d'occupation en Allemagne. Mais c'était une époque où, pour avouer sa sympathie à l'égard de la culture et de la langue allemande, il valait mieux avoir de solides références dans la Résistance !

Et pourtant, par un singulier paradoxe, c'est précisément la réconciliation franco-allemande qui a été, dès le début des années cinquante, le point de départ de la Communauté européenne. C'est d'abord pour sceller cette réconciliation, pour rendre impossible le retour des haines et des combats du passé, que quelques "grands Européens", comme Jean Monnet et Robert Schuman en France, Conrad Adenauer et Carlo Schmid du côté allemand, ont commencé à s'interroger sur les moyens de bâtir, soit entre les deux pays, soit en y associant d'autre, un ou plusieurs organismes susceptibles de mener un jour à l'union des peuples d'Europe.

Le cas de Robert Schuman, plusieurs fois investi des plus hautes responsabilités gouvernementales au nom de son parti, le M.R.P., est à cet égard exemplaire. Alsacien, donc déjà imprégné des deux cultures, il avait dû porter l'uniforme allemand durant la première guerre mondiale. Certains, d'ailleurs, le lui reprochèrent, en particulier certains députés communistes qui n'hésitèrent pas à le traiter de "boche" à l'Assemblée nationale... Il était mieux placé que quiconque pour mesurer ce que l'accumulation des haines franco-allemandes avait

coûté à ces deux pays... et à l'Europe.

*

II. Aujourd'hui, le pilier de la construction européenne

L'étape décisive, d'un point de vue politique mais aussi psychologique, a été la réconciliation franco-allemande officialisée, après le grand voyage en République fédérale du président de Gaulle en 1962, par la signature, le 20 janvier 1963, du "Traité de l'Élysée". Pour qui se souvient des critiques que souleva, il y a vingt ans, cette réconciliation d'un point de vue français, il est clair que, même alors (et donc à une époque où la C.E.E. fonctionnait depuis cinq ou six ans déjà), les choses étaient loin d'être claires. Du moins de Gaulle, ancien chef de la France Libre et fondateur de la Résistance, n'était-il pas suspect de fascination à l'égard d'une certaine image de l'Allemagne. Mais il dut parfois imposer cette réconciliation à ses compatriotes, à gauche comme à droite.

Depuis, la coopération franco-allemande a acquis, même aux yeux des moins enclins à y participer, la force d'une évidence, et la solidité d'un pilier central de la construction européenne. Cette coopération n'a certes pas connu que des succès ou des périodes d'euphorie. L'opinion française a parfois reproché à la politique de Bonn de rester trop proche de celle de Washington, surtout à l'époque où les rêves de grandeur gaullistes trouvaient un large écho dans les consciences. Dans d'autres circonstances européennes, les Français se sont émus de voir les Allemands plus sensibles aux arguments de Londres qu'à ceux de Paris. Mais globalement, un très important travail d'explication, de rencontre et de dialogue a été accompli - en particulier à travers un organisme comme l'Office franco-allemand pour la jeunesse - et l'image que les Français se font aujourd'hui de l'Allemagne est avant tout celle du partenaire européen numéro un.

Cela n'exclut pas que tous les clichés aient disparu, loin de là. La rapidité de l'importance du redressement économique de l'Allemagne fédérale, ainsi, a été diversement apprécié par les Français. Bien sûr, dans leur masse, ils ne pouvaient que se réjouir de voir leurs voisins rebâtir, sur les ruines de l'empire mégalomane d'Adolf Hitler, une démocratie forte et prospère : pour beaucoup d'entre eux, il était heureusement devenu clair que c'étaient, parmi d'autres facteurs mais sans doute en premier lieu, la misère et l'humiliation des années vingt qui avaient si bien préparé le terrain au national-socialisme. La partition de l'Allemagne, en outre, faisait de la R.F.A., par rapport à la R.D.A., le symbole de la supériorité du système libéral sur la soviétisation opérée à l'Est.

Mais certains ont pu trouver, il faut bien le reconnaître, que l'ancien vaincu avait décidément la part un peu trop belle. Et la reconstruction de l'économie allemande a alimenté, outre quelques jalousies, une image négative : celle d'un peuple obsédé par la course au bonheur matériel, et de surcroît ultra-conformiste. Le phénomène du terrorisme, dans les années soixant-dix, a renforcé cette impression, vu de France. Bien sûr, dans leur immense majorité les Français n'admettaient pas les crimes et l'argumentation de la Fraction armée rouge ou d'autres groupes illégaux. Mais certains d'entre eux estimaient (surtout en s'appuyant sur les Berufsverbote) que la R.F.A. était, dans sa prospérité même, devenue "irrespirable" pour les minorités, et qu'elle était en quelque sorte victime de l'ampleur du consensus politique et social, voire moral, qui y régnait.

D'autres encore, ou les mêmes, ont cru voir dans l'ampleur de la lutte anti-terroriste déclenchée par les chanceliers Brandt, puis Schmidt, la résurgence d'une tentation "bien allemande" pour les excès policiers, la mise en fiche des citoyens, etc. Cette argumentation s'est déchaînée, en particulier, au moment de l'extradition vers la R.F.A. de l'avocat Klaus Croissant. Quand le journal du P.C.F., "L'Humanité", titrait par exemple : "Klaus Croissant livré

aux Allemands", il y avait à l'évidence la volonté de réveiller certains souvenirs : ceux de l'occupation, où "livrer aux Allemands" quelqu'un était envoyer un patriote à la torture et à la mort.

On ne cite un tel exemple, si marginal qu'il demeure dans la pensée politique française, que pour montrer qu'il ne faut pas confondre la consolidation de la coopération franco-allemande sur le terrain européen avec la disparition de tous les préjugés anti-germaniques. Mais tous les sondages récents témoignent d'une chose : pour l'opinion française dans son ensemble, Bonn est désormais le partenaire privilégié, l'ami essentiel en Europe.

Les Français se sont ainsi réjouis de voir que cette coopération fondamentale survivait sans problème au changement politique intervenu en France en 1981, puis en Allemagne à l'automne 1982, confirmé par les élections du 6 mars 1983, alors qu'on avait pu la craindre, pour un temps, fonction de l'amitié personnelle qui liait (d'ailleurs par-dessus les barrières idéologiques) le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt. Arrivant à l'Élysée, monsieur Mitterrand n'avait-il d'ailleurs pas laissé entendre qu'il allait réorienter les amitiés françaises en Europe en direction d'autres pays, trop négligés par la diplomatie giscardienne, soupçonnée de porter une attention exagérée au tête-à-tête Paris-Bonn ? Or il n'en a finalement rien été. Et l'ironie de l'histoire veut qu'un président socialiste se fasse aujourd'hui fidèle ami et allié d'un chancelier chrétien-démocrate, jusqu'à lui apporter, en pleine campagne électorale de l'hiver 1983, un appui sans ambiguïté dans l'affaire des euromissiles...

En outre, les Français se réjouissent aujourd'hui du bon résultat de plusieurs opérations franco-allemandes, de l'OFAJ à la construction d'équipements militaires comme l'Alfajet et le Transall ou le missile Roland, sans parler de l'avion de combat européen encore à l'étude, ou civils, comme l'Airbus, la fusée Ariane (qui associent, il est vrai, d'autres pays européens, mais dont le noyau dur est incontestablement franco-allemand). L'attitude du chancelier Kohl dans l'affaire du

démantèlement des montants compensatoires monétaires a été également appréciée (ce système coûtait cher aux agriculteurs français), de même que la très bonne entente ayant régné entre lui et la présidence française du Conseil européen, au premier semestre de 1984, à la fois pour tenir tête aux revendications budgétaires de madame Thatcher et dans la relance de l'Union européenne.

Et ce sont plutôt, aujourd'hui, les Français qui, bien souvent, s'interrogent avec inquiétude sur ce que peut être leur image en Allemagne. Il semble d'ailleurs que, de ce point de vue, l'opinion française fasse preuve d'un pessimisme exagéré. Les contacts qu'un observateur de ce pays peut avoir avec des hommes politiques ou des dirigeants d'entreprises, sans parler des milieux intellectuels, en R.F.A., ne laissent pas l'impression que l'opinion allemande soit aussi condescendante à l'égard des Français que ceux-ci le redoutent. Ce que les Allemands critiquent chez nous, bien plus qu'un prétendu ou réel "manque de sérieux" et de fiabilité, est en revanche assez largement ignoré en France : le côté "révolutionnaire conservateur" des habitants de l'Hexagone, qui bouleversent leurs régimes politiques plus facilement que leurs habitudes, et des réflexes politiques assez naturellement portés, d'un bout à l'autre de l'éventail des opinions, vers l'intolérance.

*

III. La sécurité européenne, facteur de rapprochement ou de malentendu ?

Il reste il est vrai un domaine où l'excellence des rapports franco-allemands ne doit pas masquer que la "Deutschlandbild" des Français suscite, à tort ou à raison, quelque inquiétude en France : celui de la défense, ou disons pour être plus complet celui de la sécurité européenne. Là encore, comment ne pas trouver cette situation paradoxale ? Quand on se souvient que la hantise du "réarmement allemand" domina les IIIe et IVe République, allant jusqu'à faire capoter le projet de Communauté européenne de défense en 1954 (échec qui permit d'ailleurs, second paradoxe, la création de la Bundeswehr l'année suivante), il est pour le moins curieux que ce soit aujourd'hui non le militarisme, mais le pacifisme d'une partie de l'opinion ouest-allemande qui inquiète les Français.

C'est pourtant bien ainsi que les choses se passent. Contrairement à ce que l'on semble craindre outre-Rhin, les Français dans leur grande majorité n'ont jamais considéré que l'Allemagne fédérale devait constituer, en quelque sorte, leur "glacis", leur bastion avancé face aux forces du Pacte de Varsovie ; ou si jamais ils l'ont pensé, ils ne le pensent plus : il est clair aujourd'hui, pour eux, qu'une agression contre la R.F.A. ou contre Berlin-Ouest serait une agression contre l'ensemble de l'Europe libre, exigeant une riposte de tous et notamment, en premier lieu même, de la France. Au demeurant, ceux qui ont fait leur service militaire dans les Forces françaises en Allemagne savent bien que l'une des fonctions de celles-ci, fonction encore plus politique que militaire, serait d'internationaliser instantanément une telle agression, avec toutes les conséquences que cela impliquerait de la part de l'état-major français.

Est-ce à dire que, pour autant, les Français seraient prêts à voir leur président (constitutionnellement chef des armées, chez nous) déclencher le feu nucléaire contre l'agresseur de la R.F.A. ?

C'est, pour le moins, peu probable. Et la notion de base de la doctrine nucléaire française - la "sanctuarisation" du territoire national, dont l'invasion même par des forces conventionnelles doit être sanctionnée par la mise en action de l'arme atomique - est évidemment difficile à étendre, pour des raisons à la fois pratiques et psychologiques, au territoire de la République fédérale ou à Berlin-Ouest.

Des Allemands se sont irrités de voir les Français prêcher si ardemment (y compris le premier d'entre eux, tout homme de gauche qu'il soit) en faveur des euromissiles de l'OTAN installés en R.F.A., tout en se gardant bien d'en accueillir sur leur propre sol. Et il faut reconnaître qu'en France, à part les défenseurs inconditionnels de l'impérialisme soviétique, à peu près tout le monde a appuyé, dans cette affaire, la demande du chancelier Schmidt en 1979, et la fermeté affichée par son successeur chrétien-démocrate en 1983, et plus encore cette année, lorsque l'échec des pourparlers euro-stratégiques de Genève entre Soviétiques et Américains fut devenu patent.

Mais derrière l'inquiétude française à l'égard de la tentation pacifiste observée en Allemagne, s'en profile une autre : celle de voir les Allemands prêts à échanger leur neutralisation contre leur réunification. Vision sans doute simpliste, qui relève peut-être davantage du discours de Café du Commerce, du "Stammtischgerede", que de l'analyse savante des politologues. Il n'empêche : c'est là une idée fort répandue aujourd'hui dans l'Hexagone, y compris dans des cercles de pensée où l'on se pique de bien connaître l'Allemagne. Tout le monde connaît cette formule célèbre de François Mauriac : "Les Français aiment tellement l'Allemagne qu'ils préfèrent qu'il y en ait deux". Autant le reconnaître franchement : dans leur majorité, ils compatissent aux innombrables malheurs nés de la partition, entérinée en 1949. Et le caractère inhumain de la dictature imposée à la partie orientale par l'Armée rouge, la construction du Mur de Berlin, la politique d'Abgrenzung de la R.D.A. ne trouvent de défenseurs qu'au parti communiste, tradi-

tionnellement lié à Moscou, donc à Berlin-Est. Mais l'idée d'une Allemagne réunifiée, en tout cas sur cette base-là, et en quelque sorte "nationale-neutraliste", leur fait peur.

Politiquement, certes, parce que le neutralisme, idée avec laquelle flirta jadis de Gaulle et avec lui une partie de la gauche et de la droite françaises, est aujourd'hui en très spectaculaire recul, et que la sécession de la R.F.A. du camp occidental serait enregistrée avec consternation par de très nombreux Français. Mais économiquement, aussi, parce que l'image des deux Allemagnes en France sur ce terrain, impressionne redoutablement les Français. Ceux-ci ne peuvent oublier que si la République fédérale est de loin le meilleur élève industriel et commercial de la Communauté européenne, la socialisation forcée n'est pas parvenue, de son côté, à empêcher la R.D.A. d'obtenir de spectaculaires résultats. La réunion de ces deux potentiels de production serait évidemment redoutable pour l'économie française, et même communautaire en général, même si les accords interallemands font que, dès maintenant, on peut dire parfois en France que la R.F.A. a introduit subrepticement l'Allemagne de l'Est dans la C.E.E.

On le voit : pour encourageant qu'il soit, le progrès très considérable de la coopération entre Français et Allemands ne nous dispense pas de poursuivre nos efforts - nous tous qui croyons que rien de grand ne se fera en Europe sans l'union de plus en plus étroite de nos deux peuples - en faveur d'une meilleure compréhension par nos opinions respectives des véritables enjeux, des perspectives et aussi du contexte de cette coopération.

Un tel effort passe certainement, en particulier, par la multiplication d'initiatives comme la vôtre. La compréhension mutuelle ne peut être recherche systématique de l'alignement ; elle suppose même, au contraire, de dresser amicalement l'inventaire de nos dif-

férences, voire de nos divergences. Mais l'action de et sur l'opinion est fondamentale. La perspective européenne lui a donné une nouvelle dimension, de nouveaux horizons. Peut-être aussi, et pas seulement en matière de défense, de nouvelles difficultés à vaincre. Mais il est plus clair que jamais, à considérer l'évolution de l'image de l'Allemagne dans l'opinion française, que travailler à une meilleure connaissance mutuelle, c'est travailler à renforcer l'amitié franco-allemande ; et que travailler à renforcer cette amitié, c'est en définitive aider et aimer l'Europe.

* * *

*



déjà parus / bereits erschienen :

- | | | |
|------|--------------------------------|---|
| N° 1 | Claude WITZ
(1983) | La coopération commerciale dans la convention ACP-CEE du 31 octobre 1979, de Lomé I à Lomé II |
| N° 2 | Danièle HUET-WEILLER
(1983) | Bilan de 10 ans d'application de la réforme de la filiation |
| N° 3 | Jean PRADEL
(1983) | Le médecin devant la loi pénale |
| N° 4 | Christian AUTEXIER
(1984) | L'action extérieure des régions |
| N° 5 | René ROUDAUT
(1984) | Les relations commerciales et industrielles franco-allemandes |
| N° 6 | Heike JUNG
(1984) | Le système des sanctions dans le droit pénal des mineurs en RFA |
| N° 7 | Bernard BRIGOLEIX
(1985) | L'opinion publique française et l'Allemagne dans la perspective européenne |
| N° 8 | Raymond FERRETTI
(1985) | La nouvelle décentralisation et les finances locales |